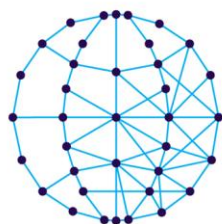


Le pouvoir d'agir des coopératives
Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

DE L'ACTION A LA RECHERCHE, DE LA RECHERCHE A L'ACTION □ L'EMANCIPATION PAR LE SAVOIR : L'EXPERIENCE DE LA COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI COOPANAME

Justine BALLON¹, Catherine BODET²



QUÉBEC SOMMET
2016 INTERNATIONAL
DES COOPÉRATIVES

Résumé

Le travail indépendant se développe et la progression de formes hybrides de travail, mêlant des caractéristiques à la fois de l'entrepreneuriat et du salariat, questionne l'entreprise et l'emploi. En France, depuis 20 ans, les Coopératives d'activités et d'emploi (CAE) expérimentent une organisation coopérative de travail permettant de développer une activité entrepreneuriale qui se veut protectrice pour les travailleur(se)s grâce à la protection sociale découlant du statut de salarié(e). Cette communication s'intéresse à la recherche-action en tant que philosophie et démarche de recherche, comme fondement d'un mouvement de transformation sociale, à partir d'une étude de cas, Coopaname, implantée en région parisienne. Il s'agit de questionner la place de la recherche-action comme vecteur favorisant l'émancipation des travailleur(se)s s'associant au sein d'une coopérative. Après une mise en perspective des outils de recherche-action, nous étudierons les effets induits pour le collectif d'entrepreneur(e)s, à travers le projet politique de la coopérative.

Abstract

Self-employment is developing and the expansion of hybrid forms of work combining characteristics of entrepreneurship and salaried employment raises questions about companies and employment. In France over the last two decades, activity and employment co-ops (Coopératives d'activités et d'emploi [CAE]) have experimented with a cooperative work organization allowing the development of entrepreneurial activities that aims to protect salaried employees through social protection resulting from their statute. This communication addresses action research as a philosophy and research approach, as a foundation to a social transformation movement, based on a case study of Coopaname located in the region of Paris. Its goal is to question the place of action research as a means to promote emancipation of the workers gathered under a cooperative. After putting action research tools into perspective, we will examine the effects on the community of entrepreneurs through a political project of the cooperative.

Resumen

El trabajo independiente se desarrolla, y el progreso de formas híbridas de trabajo, que mezclan características que forman parte tanto del emprendimiento como del empleo, cuestiona a la empresa y al empleo. En Francia, desde hace 20 años, las cooperativas de actividades y de empleo (Coopératives d'activités et d'emploi [CAE]) experimentan una organización cooperativa de trabajo que permite el desarrollo de una actividad de emprendimiento que pretende proteger a los trabajadores gracias a la protección social derivada de su condición de empleados. Esta ponencia se refiere a la investigación-acción en cuanto filosofía e iniciativa de investigación, como fundamento de un movimiento de transformación social, a partir de un estudio de un caso, Coopaname, que es una cooperativa situada en la región de París. Se trata de cuestionar el lugar de la investigación-acción como vector que favorece la emancipación de los trabajadores que se asocian dentro de una cooperativa. Tras poner en perspectiva las herramientas de investigación-acción, estudiaremos las consecuencias para los emprendedores en su totalidad, mediante el proyecto político de la cooperativa.

Introduction

« Faire de la recherche sur Coopaname, c'est faire de la recherche sur de la recherche », expliquait Corsani, chercheuse en socio-économie à l'Université Paris 1, lors d'une réunion de la Commission recherche de Coopaname. La remarque souligne l'importance de la place prise par la recherche dans cette coopérative. Cette communication vise à comprendre l'intérêt de la pratique de la recherche-action, dans une entreprise, pour faire évoluer le modèle, grâce aux acteur(trice)s, et enrichir les travaux de recherche sur les « zones grises de l'emploi ». En effet, la coopérative étudiée a fait un choix politique de pratiquer la recherche, d'échanger et même de travailler aujourd'hui avec des chercheur(se)s.

Quelles sont les raisons qui ont amené les fondateur(trice)s à faire de la pratique de la recherche-action un choix structurant du projet politique et économique qu'est la mutuelle de travail ? En quoi cela est-il vecteur d'émancipation pour les travailleur(se)s de la coopérative ? Pour synthétiser, cette communication interroge en quoi la recherche-action pratiquée dans une coopérative constitue un vecteur de transformation sociale et d'émancipation pour les travailleur(se)s autonomes favorisant l'émergence d'une identité et d'un modèle original. Nous nous intéresserons principalement à l'épistémologie et à la méthodologie de la recherche-action, telle qu'elle peut être mise en œuvre dans une coopérative.

Deux hypothèses nourrissent cette réflexion. D'une part, la recherche-action permettrait aux questionnements des acteur(trice)s, qui apparaissent dans tout projet innovant, de trouver un espace où s'exprimer et se discuter. Elle ferait émerger de nouvelles thématiques de recherche, en ouvrant et enrichissant la connaissance scientifique, dans une vision de transformation sociale en lien direct avec la pratique. D'autre part, l'expérimentation coopanamienne s'enrichirait de la recherche-action grâce à un cercle vertueux de réflexivité favorisant l'émergence d'un esprit critique et d'autonomie dans le travail pour ses membres.

Pour réaliser ce travail de recherche, nous avons procédé à une revue de la littérature sur les Coopératives d'activités et d'emploi (CAE) en s'intéressant plus particulièrement aux articles analysant Coopaname. Une analyse des différentes recherches-actions menées dans la coopérative a aussi été effectuée. Enfin, nous avons mobilisé la littérature interne, les rapports d'activité, les productions post-événements de recherche et les comptes rendus de réunions (universités a-saisonnées, commissions de recherche, apéros recherche, réunions ouvertes de la recherche-action sur les revenus et le temps de travail, études et enquêtes externes).

Nous présentons ici les cinq axes de réflexion qui en sont ressortis. Nous commençons par présenter en quoi les coopératives d'activités et d'emploi (CAE) représentent une innovation sociale pour les travailleur(se)s situés dans la zone grise de l'emploi. Dans un deuxième temps, nous caractérisons les spécificités de la recherche en économie sociale. Par la suite, c'est la visée transformative de la recherche-action comme vecteur de changement dans une coopérative qui est étudiée. Nous poursuivons sur l'enjeu de l'autoformation comme vecteur d'encapacitation des sociétaires favorisant la démocratie interne, puis sur celui de la transmission des connaissances, qui nous permet de mettre en perspective les relations acteur(trice)s/chercheur(se)s. Enfin, nous mettons l'accent sur le rôle de la

recherche-action dans la démocratie d'une coopérative, comme facteur d'empowerment d'un collectif à travers la construction d'une identité commune.

De la coopérative d'activités et d'emploi à la mutuelle de travail : la recherche-action pour s'auto-définir

Avec 1,63 million d'entreprises créées en France entre 2008 et 2012, alors qu'au Royaume-Uni on en compte 1,16 million, l'entrepreneuriat connaît actuellement un développement significatif. Dès 2004, l'Insee constatait une augmentation du nombre de travailleurs non salariés, ce chiffre masquant les entrepreneur(e)s en portage salarial ou en CAE (Bureau et Corsani, 2012 : 10). Ce phénomène s'accélère dans un contexte de mutations économiques et sociales marquées par un chômage relativement élevé et un mouvement d'externalisation fort des entreprises. « L'essoufflement du modèle de production fordien nous amène vers un autre modèle dans lequel les logiques de fonctionnement semblent se redéfinir autour d'unités économiques plus variables et flexibles » (Durand, 2008). Face à cette situation économique, l'État a développé des politiques de l'emploi encourageant la création d'entreprises, en créant le statut d'auto-entrepreneur(e), en baissant les charges payées par les entreprises individuelles ou encore en soutenant des dispositifs d'accompagnement à la création. Ces mesures contribuent à la transformation des formes de l'entrepreneuriat avec l'augmentation de statuts hybrides (auto-entrepreneuriat, portage salarial, CAE, statut étudiant-entrepreneur, etc.). Ces formes d'entrepreneuriat individuel comportent des risques de précarisation que Supiot situe dans la « zone grise de l'emploi » (Supiot, 1999). À mi-chemin entre l'entrepreneuriat et le salariat, ces travailleur(se)s juridiquement indépendants mais économiquement dépendants, sont sans filet de protection sociale puisque rattachés au salariat. Ils vivent dans une « précarité contractuelle qui caractérise [leurs] relations d'emploi » (Bureau et Corsani, 2012 : 13).

Cette conjoncture et ces évolutions institutionnelles ont amené des organisations à expérimenter de nouvelles formes de travail, alliant autonomie et coopération, entrepreneuriat et salariat, recherche de sens et maîtrise de son organisation : ce sont les Coopératives d'activités et d'emploi (CAE). En 1995, la première expérimentation de CAE a été initiée à Lyon, par E. Bost. Elle fut notamment soutenue par la Confédération générale des Sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP), et le ministère du Travail. Il s'agissait de créer un espace pour permettre à des personnes souhaitant développer une activité entrepreneuriale d'être accompagnées dans un cadre permettant de se former, d'avoir un statut avec la possibilité de développer de manière pérenne leur activité, dans une entreprise coopérative (Bost, 2012). Allant à l'encontre du tout individuel, la CAE vise à permettre aux personnes de mutualiser des fonctions support, en conservant une autonomie dans le développement de leur activité, tout en gardant le statut de salarié(e), plus protecteur du point de vue des risques sociaux. C'est aussi la possibilité de rencontrer d'autres acteur(trice)s et de fonder des coopérations professionnelles au travers de collectifs d'échange, de collectifs de métiers, de collectifs de production ou encore sur la gouvernance au sens large de la coopérative. « Fabriques d'innovation institutionnelles, les CAE constituent à la fois une innovation au sein de l'économie sociale et un hybride au sein de la zone grise du travail. » (Bureau et Corsani, 2015)

En 2004, Coopaname □ première CAE en région parisienne □ fut créée par E. Bost. Le projet se caractérise par une ambition politique de transformation sociale pour faire de « l'économie autrement », se voulant fidèle aux valeurs et principes de l'économie sociale et de la coopération. Depuis sa

création, elle navigue aux marges de l'entrepreneuriat coopératif pour créer de nouvelles façons de « faire société », sa devise. Il s'agit de dépasser la dichotomie classique indépendant/salarié et, ce faisant, de lutter contre la précarité individuelle des entrepreneur(e)s, dans un espace convivial et coopératif. Coopérative ouverte, elle accueille des personnes ayant un projet de création d'activité(s), sans sélection sur la base d'un plan d'affaires, tout en proposant l'apprentissage à la gestion d'activités auprès des pairs et par la pratique. S'inscrivant dans la mouvance de l'éducation populaire, l'enjeu de l'apprentissage de la coopération pour favoriser un fonctionnement démocratique occupe une place centrale dans la coopérative.

De 2004 à 2006, la coopérative se construit progressivement, mais reste peu connue, voire marginale. Renforçant son projet politique et travaillant son modèle économique, Coopaname se présente rapidement comme un lieu d'expérimentations permanentes. Les innovations se multipliant, les coopérateur(trice)s sentaient la nécessité de pouvoir évaluer leurs pratiques et prendre du recul pour les conceptualiser et les capitaliser. À terme, l'objectif est d'affirmer le projet politique, de consolider le modèle économique en renforçant les savoirs et les compétences des coopérateur(trice)s, leur permettant ainsi de participer réellement à la prise de décisions. L'enjeu résidait également dans la valorisation des actions mises en œuvre, notamment pour les expliquer, voire les justifier auprès des financeurs comme les collectivités territoriales ou auprès de la communauté scientifique. Ce choix inscrit la coopérative dans une tradition historique de l'économie sociale (Desroche, 1978, Draperi, 2011). Cela se traduit par la soumission de communications dans des colloques de recherche (Veyer, 2006), par l'organisation d'Universités A-saisonnières à partir de 2007 et aussi par la structuration d'une commission de recherche en 2008, au moment de la constitution de la coopérative en société anonyme (SA). L'ensemble de ces initiatives visaient à permettre aux sociétaires de prendre du recul, d'expliquer et d'analyser des situations vécues et expérimentées et de partager en interne et avec l'extérieur les enjeux et les réalités de la coopérative. Il s'agissait de se situer et d'avoir une prise sur l'évolution de l'organisation : Où en est Coopaname ? Où la coopérative souhaite-elle aller ?

La recherche en économie sociale : une « tradition de pensée » agissante

« La coopération [...] nécessite une recherche permanente d'innovations de régulations alternatives » (Draperi, 2011). Sont comptabilisées dans l'économie sociale, les coopératives notamment, sociétés de personnes (et non de capitaux) dans lesquelles l'assemblée générale réunissant ses membres est souveraine. Elles fonctionnent selon le principe « une personne, une voix. » Historiquement, la recherche et l'action sont imbriquées au cœur de l'économie sociale, ce que Draperi désigne comme « tradition de pensée », dans laquelle s'articule « un mouvement d'entreprise et un mouvement de pensée » (Draperi, 2011). Le projet politique est construit et organisé par les membres du collectif et il détermine le projet économique. Les écrits de Godin, Gides, Lavergne, Poisson ou encore Fauquet, Vienney et Desroche véhiculent et traduisent cette tradition. Il en découle une co-construction des concepts qui émergent des recherches, avec un pied dans la théorie et un pied dans la pratique. Draperi y voit une « unité de connaissance ». Les praticien(ne)s visent à produire, en même temps, de la connaissance, tout en se formant et traduisent leurs hypothèses en expérimentation. L'un des symboles de cette tradition de pensée est la pratique de la recherche-action.

La recherche-action dépasse la dichotomie entre le monde de la recherche et celui des praticien(ne)s. « C'est une recherche impliquée et impliquante, qui constitue un projet social, doublé d'un projet

scientifique. » (MesnieretMissote, 2003). À l'initiative des praticien(ne)s, il s'agit de prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes en les conceptualisant pour pouvoir comprendre, agir et transformer leur organisation, leurs pratiques. À l'initiative des chercheur(e)s, il s'agit de transformer leurs pratiques de recherche, notamment leurs techniques d'enquête sociale de terrain, en travaillant davantage avec les praticien(ne)s, pour mieux comprendre leurs actions et être en capacité de les transformer, toujours dans une vision de production de savoir et de connaissance, mais sans cloisonner recherche et pratique. Desroche définit « la recherche-action [comme] un processus de recherche en sciences sociales donnant une large place à la prise en compte de l'expérience des acteur(trice)s dans l'analyse de pratiques concrètes (praxéologie) ; à l'implication des acteur(trice)s au processus d'objectivation et de formalisation (recherche impliquée) et enfin à la production d'un savoir utile dans l'action (recherche appliquée). C'est aussi une recherche d'explication ou recherche sur l'action ; une recherche d'application ou recherche pour l'action ; une recherche d'implication ou recherche par l'action » (Desroches, 1978). La recherche-action se distingue des méthodologies de recherche pratiquées par les chercheur(e)s, comme celle des acteur(trice)s. Elle implique une autoréflexion à visée transformatrice, démocratique et formatrice.

Il s'agit de « proposer non pas un enseignement à consommer mais une recherche à produire, recherche choisie et équipée à partir du potentiel constitué précisément, et en entrée de jeu, par chaque expérience vécue » (Desroche, 1971). La genèse de toute recherche est la construction de l'objet de recherche. Dans la recherche-action, la construction collective du problème est importante : elle participe directement à la construction de sens du collectif (Allard-Poesi et Perret, 2004). L'objet de recherche est co-construit par les chercheur(e)s et les acteur(trice)s au travers un processus de détermination du problème, d'une insatisfaction dans les pratiques. Ce travail impacte lui-même l'évolution des pratiques, des représentations et des connaissances des parties impliquées. « Le chercheur est sommé de réviser constamment sa propre position face à ses interlocuteurs, qui sont eux-mêmes travaillés par l'échange. C'est la situation qui gouverne » (Lyon, 2006). La recherche-action invite à un effort constant des praticien(ne)s-chercheur(e)s pour passer de l'expérience à la construction d'une pensée scientifique dans un dialogue fécond. Ce travail de réflexivité « nécessite une métaréflexion et la maîtrise de l'implication » (Saint-Luc, 2011).

Le choix de Coopaname de s'inscrire dans cette tradition s'est traduit de manière concrète par la création d'une commission d'associé(e)s dédiée à la recherche. Lors d'une de ses réunions, un des cofondateurs, ayant œuvré pour développer la recherche-action dans la coopérative, expliquait que les efforts mobilisés par le collectif en ce sens avaient contribué à faire évoluer le projet et les pratiques des acteur(trice)s.

De la transformation des pratiques à la transformation sociale

« Qu'est-ce que la recherche-action produit pour la coopérative ? Il y a une dynamique de recherche qui permet d'avoir une forme de réflexivité. C'est un processus très long de transformation sociale. La puissance de ce mouvement est d'être capable de créer de nouvelles normes et de nouveaux processus. Essayer d'être en permanence sur la construction du savoir avec les acteur(trice)s. Il y a quelque chose de l'ordre de l'invention de la solidarité », expliquait un coopérateur lors d'un apéro-rechercheii.

La recherche-action s'inscrit dans une vision réformatrice, en vue d'une transformation sociale : elle « défend l'implication des acteurs au processus de production des connaissances mais aussi sa finalité de transformation sociale » (Berger, 2003 : 14- 15). Dans une ambition démocratique, à travers la transmission de savoir, il s'agit de permettre aux personnes impliquées de renforcer leurs savoirs afin d'aboutir à une production scientifique et à une meilleure compréhension de la situation pour agir. La recherche-action naît dans l'action et se termine par l'action. C'est « un processus qui laisse des traces [...]. Ces traces et ce chemin signent l'évolution des partenaires impliqués : dans leurs pratiques, dans leurs représentations et leurs connaissances » (Christen-Guessaz, 2006, p. 21). La démarche vise la transformation des situations vécues comme insatisfaisantes grâce à l'implication des praticiens dans le processus de recherche : il y a un mouvement. Pour Draperi, en économie sociale, « l'entreprise, groupement de personnes, est simultanément pensée comme lieu de production ou de distribution, lieu d'éducation et lieu d'un changement social non violent » (Draperi, 2007).

La recherche-action est ainsi caractérisée par son ambition d'utilité sociale. À Coopaname, l'objectif visé apparaît double : améliorer et faire évoluer les pratiques d'une part, accompagner et renforcer la visée transformatrice des actions menées d'autre part. Un effort de conceptualisation est apparu nécessaire pour partager tant en interne qu'en externe la réalité et les enjeux du projet. Les CAE se caractérisent par un projet politique d'où découle une organisation originale, qui réinterroge les frontières entre salariat et entrepreneuriat, entre autonomie et indépendance. Il s'agit de construire une entreprise partagée par des entrepreneur(e)s qui vont mutualiser des fonctions, s'accompagner, coopérer et se protéger dans le cadre d'une société coopérative ouvrière de production. Cette entreprise « expérimentale » est complexe à appréhender, tant en interne par les coopératrices et coopérateurs eux-mêmes, qu'en externe par les hommes et femmes politiques, les chercheur(e)s, les journalistes, etc., rendant nécessaire un travail d'explicitation et de réflexivité. À Coopaname, où le projet politique est mis en avant, cet enjeu d'ancrage est vite apparu essentiel. « Treize ans après l'apparition de la première d'entre elles, Cap Services, à Lyon, les CAE demeurent des objets de recherche peu appréhendés (Draperi, 2007), voire peu repérés. L'une des conséquences de ce manque de production savante est une étonnante incertitude quant à la définition même de ce qu'est une CAE : la seule lecture des documents de communication de différentes CAE étonne par la profusion d'explications sur ce que chacune d'elle fait, et l'absence quasi complète de propos synthétique sur ce qu'elle est » (Veyer&Sangiorgio, 2008). Un coopérateur qui s'exprimait lors d'un apéro-recherche expliquait que la recherche-action représentait un moyen de « réfléchir à ce que l'on fait et comment on institue ce que l'on est »ⁱⁱⁱ. L'enjeu était alors de construire un cadre théorique, à partir des pratiques, pour caractériser l'objet CAE, notamment par rapport à d'autres structures relativement similaires comme les couveuses d'activités ou le portage salarial.

En 2008, les associé(e)s créent la première commission de la coopérative : la Commission recherche. L'objectif est de rassembler des associé(e)s de la coopérative afin de produire du savoir sur la coopérative, interroger, expliciter l'entreprise, son projet politique. La filiation avec la recherche-action est affirmée dès les premiers articles de recherche écrits par les coopérateur(trice)s : « Cet article s'inscrit dans une démarche au long cours d'analyse d'une pratique émergente au fur et à mesure qu'elle se construit. Elle revendique, comme cadre épistémologique, la recherche-action en tant que mode privilégié de production des connaissances en économie sociale » (Desroche, 1981 ; Draperi, 2008 ; Veyer, Devolvé, 2009). En publiant des articles, il s'agissait de parvenir à une définition correspondant au projet développé et remettre en question une analyse théorique reposant sur des

concepts extérieurs et étrangers au projet (Draperi, 2007). Veyer et Sangiorgio, anciens gérants et associés de la coopérative, insistent sur ce point : « L'importance de produire de la recherche à partir des pratiques pour définir notre objet, plutôt que d'autres le définissent à notre place, avec des concepts théoriques étrangers au travail mené » (Veyer&Sangiorgio, 2008). Soulignons également les travaux de recherche-action menés par le groupe Coopagenre, qui s'intéresse à la thématique de l'égalité femmes-hommes dans la coopérative, à travers différentes enquêtes. Ces travaux ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'inégalités au sein de la coopérative. Par la suite, un plan d'action a été co-construit en lien avec le rapport de situation comparée égalité femmes-hommes. Des ateliers de réflexion sur l'égalité femmes au sein de la coopérative ont été mis en œuvre avec un pan de recherche-action, pour continuer à creuser la question. La recherche-action, comme démarche de recherche, s'est ainsi diffusée dans la coopérative dans différents groupes de travail, contribuant à nourrir la production de savoir et permettant de faire évoluer les pratiques.

Écrire, c'est aussi prendre du temps pour observer, réfléchir aux pratiques internes pour les regarder et les analyser depuis un angle différent, celui de la recherche, afin de pouvoir mieux exercer son métier. C'est ce que soulignait un membre de la commission lors d'une réunion en septembre 2015. Ces temps de recherche-action représentent des efforts pour se distancier des pressions et urgences du quotidien et être en mesure de réfléchir aux actions mises en œuvre. Malgré les difficultés rencontrées, notamment pour prendre ce temps, mettre en perspective ses pratiques avec d'autres expériences et d'autres travaux de recherches lui avait permis de contribuer à la conceptualisation du projet politique de la coopérative, en écrivant des articles avec d'autres associé(e)s de la coopérative. L'écriture apparaît comme un passage déterminant dans la prise de distance et la conceptualisation. Elle agit comme une auto-évaluation régulatrice, un moyen d'atteindre les visées formatives et transformatives.

Le partage des connaissances : apprentissages croisés entre chercheur(e)s et praticien(ne)s

Dans la pratique de la recherche-action réside la question de la formation, de l'éducation. Il s'agit de renforcer les savoir-faire, les compétences et les connaissances de chacun(e), en vue d'être à même de contribuer aux évolutions du projet, de ses pratiques. Pour Saint-Luc, c'est une « auto-formation coopérée » dans le cadre d'une organisation apprenante, d'un collectif (Saint-Luc F., 2011). Toute la difficulté est de mettre en œuvre cette mécanique d'apprentissages croisés, de savoirs circulants, afin que chacun(e) puisse s'en saisir. Dans cette partie, nous aborderons aussi les difficultés rencontrées lors de la co-construction d'une recherche-action entre le monde de la recherche et Coopaname.

Au cœur de la recherche-action, c'est un processus de co-formation qui est à l'œuvre. Il s'agit d'approfondir la professionnalité en replaçant la question du sens au cœur de l'exercice quotidien des pratiques professionnelles. Le processus d'enquête est une phase importante, car il est lui-même producteur de savoirs et d'apprentissages croisés. Durant cette étape se construit la compréhension de la posture de praticien(ne)s-chercheur(e)s, ce qui favorise les interactions dynamiques et formatives entre partenaires. C'est un processus long. Il exige de créer un climat de confiance dans lequel la transparence est fondamentale. En effet, chaque partie prenante a une vision de l'objet, de la recherche-action, pourtant, il faut trouver une position commune. C'est une dimension collective, voire coopérative qui ressort des démarches de recherche-action (Courtois et Labbé, 2015). Après une explicitation des attentes de chacun(e), il est possible d'établir un contrat implicite entre les personnes impliquées. Cette étape participe pleinement au processus d'enquête, comme le souligne Dewey

(Dewey, 1938). En travaillant les définitions, la méthodologie de travail et les questionnements, les échanges de savoirs contribuent à la formation des chercheur(e)s-praticien(ne)s. La construction d'un langage commun permet d'éviter la création d'un fossé entre les différentes personnes. Le langage employé par les chercheur(e)s peut en effet être vécu comme une « violence symbolique » par les praticien(ne)s. À travers la triangulation, les différentes perspectives et expériences des chercheur(e)s et des acteur(trice)s sont exprimées et permettent d'enrichir la réflexion qui nourrira l'objet de recherche. En définitive, c'est la démarche d'enquête qui permet la réalisation de la recherche-action. Elle favorise l'implication des parties prenantes, qui pourront dès lors parler des mêmes choses, cela contribuant à produire un savoir actionnable et scientifiquement rigoureux.

Parce que « s'approprier la recherche, pour la pratique, cela signifie rendre la recherche opérante dans la pratique » (Bataille, 1983 : 31) ; au-delà de l'écriture d'articles (environ un par an), de la participation à des colloques de recherche, il s'agissait également de développer une forme de réflexivité interne régulière, en invitant tous les membres de la coopérative à participer à cette réflexion. Si les acteur(trice)s sont parties prenantes de la recherche, ils n'ont pas toujours la position de producteur de savoir, faute de temps par exemple. Dans certaines situations, ils sont eux-mêmes producteur(trice)s de connaissance par des écrits, comme le montre l'exemple de la rédaction d'articles de recherche par des associé(e)s de Coopaname. Dans d'autres cas, ce sont les chercheur(e)s qui vont assurer le déroulement de l'enquête tout en co-construisant le travail de recherche. Mais dans ces deux situations, certaines personnes ont une posture de producteur(trice) de savoir privilégié par rapport à d'autres. Comment faire circuler le savoir ? Faut-il simplifier les travaux de recherche, les vulgariser ? Quels sont les lieux favorables à ces partages ? Sous quelles formes ?

Les articles de recherche ne sont pas accessibles à tous(tes), ainsi d'autres outils doivent être mis en œuvre pour favoriser à la fois la co-production de savoirs et leur transférabilité. C'est pourquoi, à Coopaname, des outils d'éducation populaire ont été mobilisés. Depuis 2007, une fois par an, des Universités A-saisonnées sont organisées. Elles sont précédées par un travail de construction de la thématique et souvent la réalisation d'un sondage par les commissions Recherche et Vie démocratique à partir du moment où elles furent créées. Toutes ces rencontres, appelées aussi journées « co-agitation collective », ont permis d'aborder des thématiques variées (accompagnement, démocratie, protection sociale, etc.). Utilisant les techniques d'animation visant l'intelligence collective (« boule de neige », « débats mouvants » ; etc.), ces temps ont permis de mobiliser les coopérateur(trice)s sur des réflexions de l'ordre du projet politique et des pratiques, en vue d'une appropriation critique et de la définition de pistes de travail pour la suite. Le tableau ci-dessous résume les différents thèmes des Universités avec les types de production réalisées par la suite. L'année 2014 fut particulière car l'occasion des 10 ans de Coopaname. Aussi, les Universités A-Saisonnées visaient à reprendre l'ensemble des thématiques pour en faire un bilan et voir où l'on en était. Il n'y a pas eu d'Université en 2015.

Thématiques des Universités A-Saisonnées et productions réalisées

Année	Thème	Effets post-UA
2007	Coopaname est-elle mon entreprise ? / Être entrepreneur(e)-salarié(e) correspond-il à mon projet de vie ?	Réflexions sur les conditions de travail ☐ enquête CHSCT en 2014 ; Production d'article sur la subordination dans les CAE ; Création de comités d'éthique pour arbitrage lorsque le choix de gestion sur une activité repose en réalité sur toute la coopérative.
2008	Quel accompagnement pour quelle entreprise ?	Question sur l'accompagnement individuel versus collectif. Co-accompagnement. => Refonte de l'accompagnement en 2015-2016.
2009	De la mutualisation à la mutualité	Création d'un réseau de coopératives qui deviendra Bigre! Réflexions sur l'alimentation : La Ruche qui Dit Oui ou Amap, Zéro Déchet.
2010	400 coopanamiennes et coopanamiens : et moi ? eh moi ! émoi... ou la coopération dans tous ses états !	Création Commission Bizness. Renforcement du sociétariat et de l'architecture démocratique.
2011	Ah ! si j'étais riche... gagner plus pour partager plus. Et vice versa.	Commission Bizness. Échanges de pratiques avec d'autres coopératives sur groupes métiers et collaborations internes Coopagenre et premier rapport de situation comparée, recherche-action revenus et temps.
2012	La démocratie ne s'use que si on ne s'en sert pas... Comment la (faire) vivre à Coopaname ?	Création d'un groupe de travail Contribution au collectif. En 2015-2016, réflexion sur le sociétariat en lien avec loi ESS.
2013	Protections, solidarités. Aller fort fort loin ?	Recherche-action sur revenus et temps. Revenu de base interne.
2014	Retour vers le futur	Suivi de l'évolution des différentes thématiques abordées : relance de sujet sur le revenu de base, la question de la protection sociale, le lien et la mutualisation avec d'autres coopératives, etc.

Ces universités sont également l'occasion d'inviter des personnes extérieures afin d'avoir un regard plus distancié sur les pratiques et les projets de la coopérative. Le rôle de ces « Grandes Oreilles », expert(e)s de la coopération, chercheur(e)s, hommes et femmes politiques, était de participer à la

journée afin de faire un retour à la fin sur leur expérience et leur analyse. Ce regard croisé est l'un des traits marquants de la pratique de la recherche-action, telle qu'elle est menée à Coopaname. Des événements ponctuels (soirées débats, etc.) se sont imposés entre les Universités A-saisonnées. Ces événements de recherche thématiques participent à l'« éducation permanente » des coopérateur(trice)s. L'organisation de débats et l'invitation de chercheur(e)s lors de réunions mensuelles de la coopérative permettent ces échanges. Par ailleurs, au travers l'organisation de séminaires au vert sur deux jours, les coopérateur(trice)s ont la possibilité de mieux comprendre les origines de Coopaname, notamment dans le mouvement de l'économie sociale, mais aussi l'histoire et l'évolution du projet. La tradition plutôt orale de la coopérative ne facilite pas l'inclusion de tous. Néanmoins, la publication d'un ouvrage relatant les débuts des CAE et l'histoire de Coopaname par la fondatrice E. Bost a permis de faire circuler un certain nombre de savoirs, de créer une mémoire collective (Bost, 2012). Rassemblant un grand nombre de membres, ils ne touchent pas l'ensemble de la coopérative, ce qui pose la question du partage et de la transmission des savoirs produits. À travers ces efforts de recherche-action, il s'agissait de théoriser la pratique pour construire des « savoirs actionnables » (Gérard, 2010) et transférables.

L'exemple de la recherche-action sur le temps et les revenus nous apparaît important à mentionner et analyser. Depuis 2012, Coopaname mène une recherche-action animée par deux sociologues, Bureau et Corsani, sur le concept de « mutuelle de travail » (Bureau et Corsani, 2012, 2014, 2015). Amorcée avec une enquête qualitative, elle a débouché sur un questionnaire sur les revenus et le temps. Quel est le niveau de revenu global des membres, en intégrant les temps de travail externes, les revenus de substitution ? Comment travailler sur la conciliation entre stabilité de l'emploi et variabilité du revenu ? Comment augmenter les revenus tirés des activités des entrepreneur(e)s ? Ces questions font suite à la fois à des constats empiriques, mais aussi à différents sondages réalisés au sein de la coopérative et à plusieurs Universités A-Saisonnées. Telles sont les principales questions à l'origine de l'enquête co-construite entre les chercheuses, Coopaname et Oxalis, coopérative également partenaire de ce projet, selon la philosophie de Dewey (Dewey, 1938). Comprendre ces enjeux permettra de produire une analyse en vue d'esquisser des pistes de solutions. La co-construction du questionnaire au centre de cette enquête quantitative s'est déroulée au fil de réunions de travail impliquant des membres des deux coopératives et les chercheuses. Elles ont permis un cheminement de pensée pour chacun(e), avec son propre niveau de connaissance (en recherche, sur la vie quotidienne des entrepreneurs), avec un langage propre, voire des objectifs divergents.

Complexes à coordonner et parfois marquées par des tensions, ces réunions ont néanmoins atteint leur objectif de co-construction d'un questionnaire reflétant les interrogations et le vécu des entrepreneur(e)s. De fut un processus long : le temps de co-construction a triplé par rapport à l'objectif initial. L'analyse des résultats s'est poursuivie de la même manière : les membres des coopératives étaient invités à participer aux présentations des résultats partiels afin de prendre part à l'analyse des chercheur(e)s sur le sujet. Cette enquête a permis à la fois aux chercheur(e)s de mieux comprendre le fonctionnement pratique des CAE, aux coopérateur(trice)s de mieux se connaître entre Oxalis et Coopaname, dont la culture et le mode de fonctionnement diffèrent sensiblement, et enfin aux Coopanamien(ne)s et aux Oxalien(ne)s de mieux comprendre la formation des revenus dans les CAE, les inégalités, les situations de précarité, mais surtout que les coopérations économiques sont celles qui permettent de développer davantage son activité.

À ce titre, la recherche-action sur les revenus et le temps de travail contribue à une meilleure compréhension des atouts et des fragilités du modèle économique. Pour le collectif, il s'agit aussi de repérer les points à améliorer : est-ce la possibilité de pouvoir davantage travailler ensemble ou bien de renforcer les formations pour la prospection commerciale ? Ces différents temps de restitution (réunions de travail, apéros de restitution) contribuent à la transmission des savoirs, à l'acquisition d'informations sur le fonctionnement de la recherche et de ses méthodologies, mais aussi à l'augmentation des connaissances et des compétences des personnes impliquées.

Cette vision et cette pratique de la recherche montrent que le savoir n'est pas un savoir expert, mais à produire, directement lié à la démocratisation. La recherche-action telle qu'elle est pratiquée à Coopaname compte notamment deux enjeux : la professionnalisation et l'auto-formation des membres parties prenantes. La difficulté réside néanmoins dans la capacité de toucher l'ensemble du collectif. En d'autres termes, à travers la pratique de la recherche-action, c'est « la capacité d'un corps social déterminé à ne pas être simplement l'exécutant de savoirs, à ne pas se plier à des savoirs sur soi élaborés ailleurs, mais à être en quelque sorte constructeur de l'autonomie de son action et finalement de sa capacité à 'professer', à enseigner lui-même à ses membres sans faire appel à des savants de l'extérieur » qui est en jeu (Berger, 2003).

Du renforcement de la démocratie coopérative à l'empowerment d'un collectif de travailleur(se)s

Ce qui ressort, c'est que le regard critique sur ses pratiques, le savoir, favorise l'émancipation de chacun(e) dans son travail et donc sa capacité à participer aux prises de décisions, élément essentiel dans une coopérative se voulant démocratique, et à travers cela la constitution d'une identité collective. Sur le plan politique, la recherche-action agit comme une démocratisation de la science. La recherche-action représente un processus d'éducation et d'émancipation qui participe à la vie démocratique d'une entreprise, permettant à chacun(e) d'être mieux à même de participer aux décisions collectives. La recherche-action est à considérer à la lumière des principes d'éducation populaire. Afin de permettre à tous les membres d'un collectif de participer activement aux décisions, il y a nécessité de partager le savoir et de prendre de la hauteur sur ses pratiques quotidiennes pour mieux les envisager. « L'éducation populaire est un mouvement politique qui n'ambitionne pas la prise de pouvoir mais vise à une participation active des citoyens » (Tétard, 1997). Pour une démocratie d'entreprise effective, il y a enjeu tout d'abord à être informé et comprendre son organisation, le projet politique. L'éducation populaire « amène la promotion des individus et de groupes sociaux à la conscience de leurs situations, à des actions de transformation et de libération des aspirations, au mieux-être et au mieux faire dans tous les domaines de l'activité humaine et sociétale » (Hermelin, 1998). La recherche-action, fidèle aux principes de l'économie sociale et de l'éducation populaire, représente un outil au service de la démocratie interne d'une entreprise. Ce travail de recherche permanent sur le modèle économique, l'organisation interne, le statut et la position des membres met chacun(e) en capacité de mieux participer aux évolutions de l'entreprise, notamment en prenant part aux réflexions qui l'animent lors des universités a-saisonnées, lors des restitutions de recherche-action, ou encore lors des séminaires d'associé(e)s d'où découlent les décisions prises au sein des assemblées générales.

« [La recherche-action] permet l'apprentissage social et contribue à l'« empowerment » communautaire, dans le sens où elle valorise la capacité d'une communauté □ quelle qu'elle soit □ à analyser sa situation, à définir ses attentes ou ses problèmes et à créer les moyens de satisfaire les premières et de résoudre les seconds » (Christen-Gueissaz, 2006). Elle a un rôle d'encapacitation car elle permet à chacun(e) de renforcer ses savoirs et ses connaissances, pour à la fois prendre du recul sur son vécu dans la situation de travail qui est la sienne et de pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause. Ce n'est pas seulement l'encapacitation du collectif, mais aussi l'émancipation de chaque travailleur(se) qui importe. Chaque entrepreneur(e) développant son activité ou membre de l'équipe de structure devient mieux à même de comprendre sa place dans le collectif. Dans les CAE, l'articulation personne/collectif est structurante.

La recherche-action joue aussi un rôle structurant dans la constitution et la pérennité d'un collectif à travers sa dimension de pratique collective. En effet, « [...] il existe un rapport étroit entre la production de connaissances et la capacité d'un groupe, d'une classe sociale, d'un ensemble professionnel, de se produire comme collectif, c'est-à-dire de se poser à la fois comme sujet mais aussi comme réalité sociale à reconnaître. C'est par le même processus que différents groupes sociaux à la fois produisent des connaissances et se produisent en tant que groupes à reconnaître. » (Berger, 2003). Ici, c'est le processus d'enquête qui fait écho.

Par la co-construction de l'objet de recherche, l'établissement de définitions et d'un langage commun, les chercheur(e)s-praticien(ne)s développent une meilleure connaissance de leur travail, de leurs contraintes, de leur outil de travail, etc. Les retours après les apéros-recherche et les réunions de recherche-action ou encore après les Universités A-saisonnées vont en ce sens. La capitalisation de savoirs, de pratiques contribue à forger l'identité du collectif. La limite est de toucher un maximum de personnes au sein de la coopérative ainsi que la capacité du collectif constitué à entendre les voix dissonantes et les avis contradictoires. C'est pourquoi les outils de démocratie participative et d'éducation populaire se révèlent essentiels. Le cas de Coopaname montre que la recherche-action fait partie à la fois du cœur politique et stratégique de la coopérative, mais aussi de ses pratiques permanentes. C'est une caractéristique fondatrice du collectif des travailleur(se)s. Malgré des moyens limités, des événements, des travaux de recherche et du temps sont mis au service de cette tradition coopérative. La recherche-action a une dimension sociale et collective : les groupes sociaux se construisent des fonctions propres, élaborent des savoirs propres et des savoir sur soi pour développer des capacités à se former.

Conclusion

La recherche interne à Coopaname est à la fois une pratique, un outil et un état d'esprit qui contribue à l'évolution de la coopérative, en donnant à ses membres un pouvoir d'agir au service de leur métier, de leur projet.

Elle pose cependant plusieurs questions qu'il nous semble important de partager :

- Elle pose d'abord une question de capitalisation (quelle production de savoirs et d'analyse) et de partage au sein de la coopérative, qui se double d'un enjeu de qualification de ce qu'est une recherche-action, tant le terme est utilisé pour caractériser des choses différentes. Cet impératif de

définition est d'autant plus important qu'il conditionne la capacité des personnes de s'en saisir au sein de la coopérative.

- Elle pose également la question centrale des moyens pour financer ce temps de travail non directement productif, au niveau des individus comme au niveau de la structure. Supplément d'âme ou élément central du projet politique, le débat n'est pas clos en interne. Mais la tendance est aujourd'hui au recentrage des thèmes de recherche sur des questions proches des thématiques sur les métiers des coopérateurs et des coopératrices, visant l'amélioration des pratiques métiers et l'accessibilité des marchés plus que le modèle socio-économique de la coopérative.
- Elle pose enfin la question du périmètre de la recherche : chaque coopérative est spécifique, malgré un cadre juridique commun. La diffusion des productions coopanamistes dans le monde académique masque l'hétérogénéité de fait du monde des CAE.

Pour conclure, soulignons que la tradition de recherche coopanamiste s'est récemment traduite par la création de la Manufacture coopérative. Le projet, porté par Coopaname et Oxalis, en partenariat avec un laboratoire de recherche, le Ladyss, est lancé comme une recherche-action sur la coopération et le développement de la culture coopérative. La réception des productions Manucoopiv dans le monde coopératif a conduit à sa pérennisation par la création d'une coopérative de recherche autonome. Créée en 2015, la coopérative réunit dans son sociétariat des personnes du monde de la coopération et du monde de la recherche, et place la recherche-action au service du développement des collectifs coopératifs en interne comme à l'extérieur des coopératives initiatrices. Elle s'appuie notamment sur la création d'un réseau de co-accompagnement valorisant l'expertise des coopérateurs et des coopératrices, dans une perspective de partage d'expérience et de réflexivité.

Bibliographie

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2004). « Les représentations du problème dans la recherche-action: définitions et illustration au travers de l'élaboration d'un projet stratégique », dans 13ème Conférence Internationale de Management Stratégique, AIMS.

Bataille, M. (1983). « Méthodologie de la complexité », La recherche-action, n° 90, p. 32 36.

Berger, G. (2003), « Recherche-action. Épistémologie historique » dans Missote P. et Mesnier P-M (dir.), La recherche-action Une autre manière de chercher, se former, transformer, Paris, L'Harmattan, p.14-15).

Bodet, C. et N. de Grenier (2011). « Coopératives d'activités et d'emplois : des éléments de réponses de l'économie sociale au délitement du rapport salarial fordien », communication publiée à l'occasion des XIe rencontres du Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire à Poitiers.

Bodet C. et N. de Grenier (2012). « Frontières entre travail indépendant et travail salarié. Les coopératives d'activité et d'emploi », dans Braconnier P., G. Caire (dir.), L'économie sociale et solidaire et le travail, Paris, L'Harmattan.

Bodet C., N. de Grenier, et T. Lamarche (2013). « La Coopérative d'activités et d'emploi à la recherche d'un modèle productif », Revue internationale de l'économie sociale, n°329, p 37-51.

Bost, E. (2012). Aux entrepreneurs associés, Valence, Les Éditions Repas.

Boudes, M. (2014). « Repenser le travail à l'intersection des ordres institutionnels : Le cas des coopératives d'activités et d'emploi », La Revue des Sciences de Gestion -RECMA, n° 269-270, p. 101-110.

Bureau, M.-C. et A. Corsani (2012) (dir.). Un salariat au-delà du salariat, Nancy, PUN, Éditions Universitaires de Lorraine.

Bureau, M-C. et A. Corsani (2014). « La fabrique instituante au sein de Coopaname » dans Lamotte B., A. Le Roy, C. Massit et E. Puissant (éditeurs), Innovations sociales, Innovations économiques, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, p. 365-381.

Bureau, M-C. et A. Corsani (2015). « Les Coopératives d'Activité et d'Emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », Revue Française de Socio-Economie, n°15, p.213-231.

Chevallier, M. (2015). « Les français n'aiment pas l'entreprise », dans Alternatives économiques, Dossier « Cinq idées reçues sur les Français », 7/2015, N° 348, p. 44.

Christen-Gueissaz, E., G. Corajoud, M. Fontaine et B. Racine (2006). Recherche-action, Processus d'Apprentissage et d'Innovation Sociale, Paris, L'Harmattan.

Lyon, A.-C. (2006). La cohérence et la complexité, préface(pp 9-12) dans Christen-Gueissaz E., G. Corajoud, M. Fontaine et B. Racine (dir.), Recherche-action, Processus d'apprentissage et d'innovation sociale, Paris, L'Harmattan.

Courtois, L. et Labbé S. (2015). « Recherche-action et coopération : entre idéal et réalité », dans Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles.

Darbus, F. (2008). « L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale », dans les Actes de la recherche en sciences sociales, n°175.

Desroche, H. (1978 b), « Le livre blanc d'une utopie □ Le projet d'une U.C.I. : Université Coopérative Internationale ».dans Revue trimestrielle du Centre de Recherches et d'Échanges Universitaires techniques Freinet, n°6, Cannes.

Desroche, H. (1971). Apprentissage en sciences sociales et éducation permanente, Paris, Les Éditions Ouvrières.

Devolvé, N et S. Veyer, (2009). « De la coopérative d'activités et d'emploi à la mutuelle de travail : produire du droit pour accompagner un projet politique d'économie sociale », dans les actes du colloque « Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique ? » – IXe Rencontres Internationales du RIUESS, Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire – Roannes

Devolvé, N et S. Veyer, (2011). « La quête du droit : approche de l'instauration d'une représentation du personnel dans une coopérative d'activités et d'emploi », communication au 23e colloque de l'ADDES « Economie sociale : les frontières se sont-elles déplacées ? », publiée dans Revue internationale de l'économie sociale - RECMA, n°319.

Dewey, J. (1938). Logique, la théorie de l'enquête, trad. Gerard Deledalle, Paris, coll. L'interrogation philosophique, PUF.

Drapéri, J.-F. (2011). « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », dans RECMA, Revue internationale de l'économie sociale, n°303, p 67-82.

Drapéri, J.-F. (2007). L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?, Paris, Dunod.

Gérard, C. (2010). Pour une œuvre de complexité en éducation La Méthode à l'oeuvre!, Paris, L'Harmattan

Hermelin, Ch., 1998. Notes pour la construction du concept de la sociodidaxie appliquée notamment à l'éducation populaire. Séminaire du DHEPS, Collège Coopératif de Paris.

Manufacture coopérative (2014), Faire société : le choix des coopératives, Ouvrage collectif, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

Mesnier, P. M. et P. Missote (dir.) (2003). La recherche-action, une autre manière de chercher, se former, transformer, Paris, L'Harmattan.

Saint-Luc, F. (2011). « La recherche-action : une recherche à visée formatrice et transformatrice », Education-Formation-Recherche.

Sangiorgio, J. et S. Veyer (2008). « Construire sur les bases d'une coopérative d'activité et d'emploi : L'émergence d'une entreprise de salariat, d'accompagnement et d'apprentissage mutuels », dans le cadre du colloque Économie sociale et solidaire Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales de l'IEMN-IAE de Nantes.

Sangiorgio, J. et S. Veyer (2009). « Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale », dans Projectics / Proyética / Projectique, n° 1, p. 51-61.

Stervinou, S. et C. Noël (2008). « Les CAE : Un outil juridique au service d'un entrepreneuriat responsable », Revue de Management et Avenir, n°20.

Supiot, A. (1999). Au-delà de l'emploi, Rapport pour la Commission européenne, Paris, Flammarion.

Tétard, F. (1997). « Vous avez dit éducation populaire ? », Rencontres tarnaises pour l'éducation populaire, 27 novembre 1997, Castres.

Veyer, S. (2007). « Le projet d'entrepreneuriat collectif des Coopératives d'Activités et d'Emploi: quelles pratiques managériales ? », dans Coopératives et Mutuelles : impacts du statut sur l'efficacité et l'organisation managériale, p 589-611.

Veyer, S. et J. Sangiorgio (2006). « L'entrepreneuriat collectif comme produit et projet d'entreprises épistémiques : le cas des Coopératives d'Activités et d'Emploi », dans la Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 5.

Veyer, S. (2010). « Cessons de créer des entreprises », dans Impertinences 2010 – huit contributions pour penser et agir autrement, Fondation Prospective et Innovation/Cercle des entrepreneurs du futur – Éditions de la Documentation Française.

Notes de fin

Justine Ballon

justine.ballon@gmail.com – Université Paris 7 Diderot – Ladyss – Doctorante en Économie – En Cifre à Coopaname – Membre de Manucoop

Catherine Bodet

catherine.bodet@ouvaton.org – Docteure en économie - Associée de Coopaname et cogérante de la Manufacture Coopérative

ⁱ Les Universités a-saisonnées sont des journées dites de « coagitation collective », de recherche-action qui ont lieu chaque année, articulées autour d'une thématique, en lien avec la coopérative. Des ateliers et des conférences sont organisées, avec l'idée de créer une dialogue et des réflexions sur les pratiques quotidiennes des coopératrices avec des chercheur(se)s.

ⁱⁱ Propos recueilli lors d'un « apéro recherche-action » à Coopaname, 11 février 2016. Les « apéro-recherche » sont des soirées pendant lesquelles des chercheur.e.s viennent échanger avec les coopérateurs sur une thématique précise. Elles ont lieu plus ou moins régulièrement chaque année.

ⁱⁱⁱ Propos recueilli lors d'un « apéro recherche-action » organisé par la Commission recherche, le 11 février 2016.

^{iv} Cf le site manufacture.coop.

Remerciements

Un chaleureux merci à notre comité scientifique et nos évaluateurs pour leur rigoureux travail dans le cadre de l'appel à communications et du processus d'évaluation des articles. Merci bien sûr aux nombreux auteurs qui ont répondu à l'appel à communications et soumis leur travail.

Comité scientifique

Marie-Claude Beaudin, Chaire de coopération Guy-Bernier, ESG-UQAM (Coordonnatrice)
Pascale Château Terrisse, Maître de conférences, Université Paris-Est, IRG
Pénélope Codello, Professeure, HEC Montréal
Fabienne Fecher, Professeure, Université de Liège
Sylvie Guerrero, Professeure, ESG-UQAM (Présidente)
William Sabadie, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3
Claudia Sanchez Bajo, IUSS Pavia University

©Sommet international des coopératives
www.sommetinter.coop

ISBN 978-2-924765-06-7
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2016
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Canada, 2016

Référence :

Ballon, Justine., Bodet, Catherine. 2016. De l'action à la recherche, de la recherche à l'action, l'émancipation par le pouvoir: L'expérience de la coopérative d'activités et d'emploi coopaname. Lévis : Sommet international des coopératives, 20 p.



*Le contenu de cette publication peut être reproduit en citant les sources.
Le contenu du texte publié ici est sous l'entière responsabilité des auteurs.*